

LE MENAUD

*C'est là... dans la montagne... qu'ils se forgeaient des âmes guerrières.
Menaud maître-draveur. Édition de 1937*

BIENVENUE À LA FORGE RIVERIN ! DÉCOUVREZ L'ESPACE MÉMOIRE RIVERIN!



Au 218, rue Saint-Étienne à La Malbaie



*Louis Riverin
1918-2014*

À compter du 1^{er} juillet 2017, l'Espace Mémoire Riverin va ouvrir ses portes au public. Les visiteurs pourront ainsi découvrir des panneaux d'interprétation présentant l'histoire du bâtiment et aussi celle des quatre forgerons ayant exercé leur métier dans cet édifice. Il y aura aussi des photos d'époque, des outils, des objets sculptés par Louis Riverin, une exposition sur l'histoire du centre-ville de La Malbaie et la présentation des livres et publications de la Société d'histoire de Charlevoix.

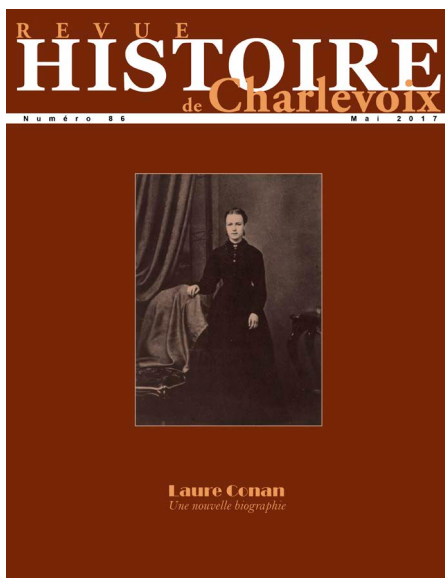
HEURE D'OUVERTURE :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00;

Samedi de 10h00 à 17h00

Dimanche de 13h00 à 17h00.

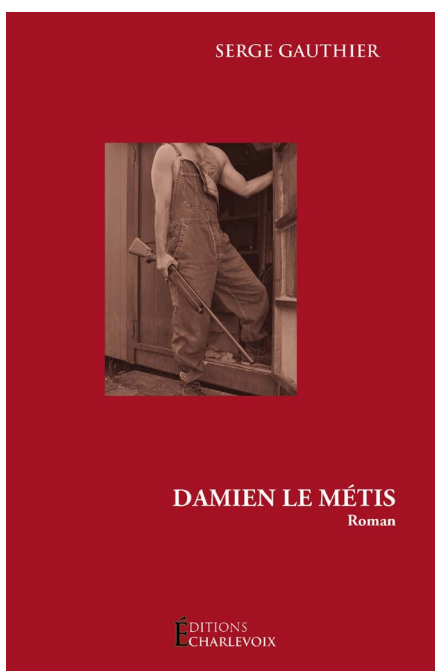
À noter : Ouverture officielle de l'Espace Mémoire Riverin avec dévoilement de nos affiches dans le cadre du Grand Bazar de la rue Saint-Étienne le 8 juillet 2017.



REVUE D'HISTOIRE DE CHARLEVOIX

La *Revue d'histoire de Charlevoix* numéro 86 (Mai 2017) est toujours disponible. Au sommaire : une nouvelle biographie de Laure Conan, un article sur la maladie autrefois à partir du journal d'Angélique Gilbert, la description de l'élection de 1867 dans Charlevoix, une chronique sur l'agriculture et une présentation de livres sur l'histoire des femmes dans Charlevoix.

Un numéro à ne pas manquer!



DAMIEN LE MÉTIS UN ROMAN DE SERGE GAUTHIER

Aux Éditions Charlevoix le roman *Damien le Métis* de Serge Gauthier vient de paraître. C'est l'histoire d'un jeune homme découvrant ses racines métisses. Un récit ancré dans nos traditions et proches des préoccupations sociales et politiques du Québec d'aujourd'hui.

Pour commander *Damien le Métis* et tous les autres livres des Éditions Charlevoix : www.shistoirecharlevoix.com

ADIEU NICOLE LEBLANC! ADIEU ROSE-ANNA!

Nous déplorons le décès récent de la comédienne Nicole Leblanc qui incarnait Rose-Anna dans le téléroman de Radio-Canada *Le Temps d'une paix*. Notre Société d'histoire de Charlevoix par son fonds Pierre Rochette, photographe possède de nombreuses photos présentant le tournage de ce téléroman dans Charlevoix durant les années 1980. Nous en avons diffusé sur notre FACEBOOK- Société d'histoire de Charlevoix et aussi sur le site Photos Pierre Rochette d'est en ouest. C'est à voir et à conserver!



**Nous vous présentons maintenant trois textes récents de Serge Gauthier,
Président de la Société d'histoire de Charlevoix :**



TRISTE SORT POUR LE PATRIMOINE DANS CHARLEVOIX

Moulin César, avril 2017

Nous vivons une période d'oubli. Ce manque de vigilance risque de coûter cher et de priver les générations à venir de la possibilité de retrouver leur passé, leur origine. Et cela se vit tout particulièrement dans le domaine du patrimoine bâti dans la région de Charlevoix.

Dernièrement, j'ai eu le choc de constater en consultant le répertoire des bâtiments historiques classés ou cités dans la région de Charlevoix que plusieurs d'entre eux étaient menacés de disparaître. Je pense au Moulin César de Baie-Saint-Paul écrasé depuis des années et qui sombre dans l'oubli, à la Maison Leclerc négligée sur l'île aux Coudres, à la grange-étable Bhérier de La Malbaie (Secteur Cap-à-l'Aigle) dont la toiture de chaume est disparue et aussi à la Forge Riverin jusqu'à récemment menacée de démolition que la Société d'histoire de Charlevoix va finalement sauver. Notons aussi l'arrondissement historique de La Malbaie cité en hommage à l'histoire de la villégiature, décimé comme en témoigne un Boulevard des Falaises autrefois rutilant et aujourd'hui en piteux état. En fait, sur une dizaine de bâtiments ou lieux historiques classés ou cités dans Charlevoix, la moitié est sérieusement en danger!

Et je parle ici de bâtiments ayant fait l'objet d'une analyse d'experts jugeant qu'ils sont particulièrement significatifs sur le plan historique. Alors, on imagine le reste de notre patrimoine bâti. Comment expliquer une telle désolation? Charlevoix est-elle une région où les élus municipaux notamment sont négligents à ce chapitre? Il faut tristement penser que oui.

De fait, je peux constater dans Charlevoix un manque de vigilance, une application flexible des lois et règlements et, pire encore, un réel manque d'intérêt. Comment est-ce possible? Sommes-nous en train d'oublier ce que les générations précédentes nous ont légué? Visiblement – et peut-être même est-il trop tard – nous risquons de perdre dans Charlevoix une bonne part de nos bâtiments historiques et parmi les plus précieux. Que faire devant cette apparente dévastation? Laisser les choses glisser vers l'oubli ou réagir? Je désespère un peu pour Charlevoix et peut-être même pour l'ensemble du Québec. Est-ce mieux ailleurs? N'est-il pas temps d'agir avec un peu de fierté et de tenter de changer la situation actuelle? Il faut souhaiter un réveil de la part de nos élus et de la population s'il est encore possible d'inverser la cruelle tendance vécue dans Charlevoix et peut-être même qui sait dans l'ensemble du Québec.

PAUVRE SIR HECTOR-LOUIS LANGEVIN!

Je n'aurais jamais cru me porter un jour à la défense de Sir Hector-Louis Langevin (1826-1906). D'abord, il a été toute sa vie du côté des plus forts et il n'avait nullement besoin de moi pour avoir sa place dans l'histoire canadienne. Respectable Père de la Confédération, membre du parti Conservateur, il a occupé divers postes dans le Cabinet du premier Ministre Sir John A. MacDonald. Rien là pour en faire un héros; rien non plus pour en faire un renégat.

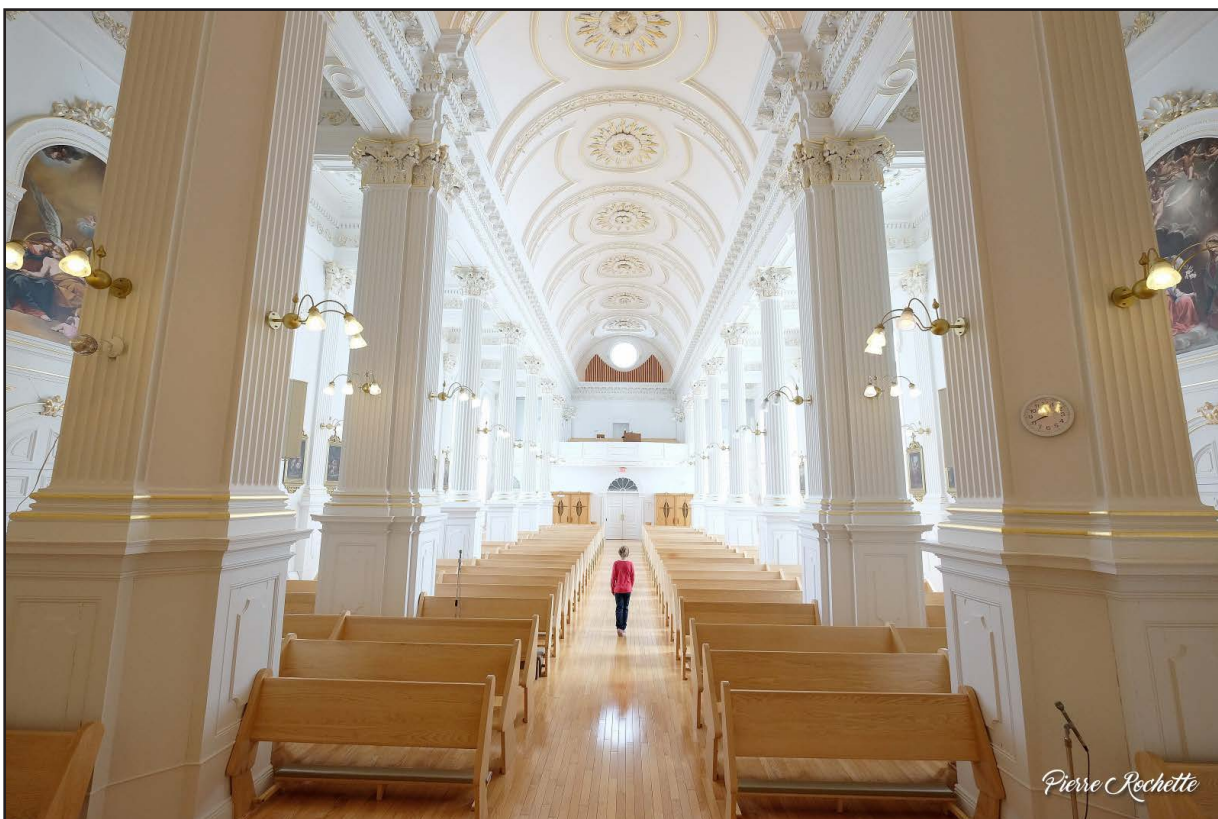


Député de Charlevoix de 1876 à 1878, région où je pratique mon métier d'historien, il n'a pas particulièrement impressionné en étant impliqué dans le procès de l'influence indue, alors que le libéral Pierre-Alexis Tremblay l'accusait d'avoir bénéficié de l'appui des curés de la région durant sa campagne électorale. L'élection fut d'ailleurs annulée par un tribunal, mais Langevin gagna quand même la partielle qui s'ensuivit. Un homme politique proche de l'Église catholique, il va sans dire, comme bien d'autres dans une province de Québec où cette institution avait une forte influence. Il cherchait à se faire élire : il n'était pas différent en cela des politiciens d'hier et d'aujourd'hui.

Faut-il maintenant le traiter en « rebut de l'histoire » à partir d'amalgames qui se font ici injustement comme sur bien d'autres sujets. À son époque, les pensionnats où résidaient de jeunes autochtones n'étaient pas considérés avec le regard d'aujourd'hui. Langevin n'était pas différent des gens de son époque là-dessus et il est impossible de lui en faire reproche. De plus, il n'a jamais rien su des terribles sévices subis par ces enfants et il ne pouvait sans doute pas même les imaginer. Ce serait un peu ridicule de lui faire un procès d'intentions sur des sujets que Langevin ne pouvait connaître. À l'époque, il croyait faire le bien et personne ne pourra jamais revenir là-dessus.

L'histoire est ainsi faite qu'il ne faut surtout pas la juger à rebours. Cela est toujours une erreur. Autrefois, l'histoire enseignée dans les écoles répétait que les pères Jésuites avaient été « dévorés par les indiens ». Faut-il revenir là-dessus et en demander réparation? Non, il y a longtemps que la page est tournée et c'est bien ainsi. Les députés du NPD qui s'attaquent à Langevin font fausse route. Leur cible est dans le passé, alors qu'il faut aller vers l'avenir. Ils montrent encore là leur manque de respect du passé canadien et québécois. Alors pourquoi ne pas retirer les désignations concernant Sir John A. MacDonald? Il n'y a pas plus de raison de le faire que de s'attaquer à Sir Hector-Louis Langevin dont la place dans l'histoire mérite encore d'être soulignée. Au fait, quel est ce pays qui, en fêtant son 150^e anniversaire, dénigre ses fondateurs? Pour tout dire, cela est bien triste à voir.

(Paru dans le journal **Le Droit** du 28 février 2017))



POURQUOI NE PAS PRÉSERVER LA CHAPELLE DES PETITES FRANCISCAINES DE MARIE?

Je n'ai absolument rien contre le Festif de Baie-Saint-Paul. Mais, puisqu'il existe bien des lieux pour faire des spectacles dans cette municipalité, je me demande pourquoi faudrait-il en présenter dans la Chapelle des Franciscaines?

Il fut un temps, pas si lointain, où peu de gens en dehors de la communauté des Sœurs Franciscaines de Marie entraient dans cette chapelle qui constituait alors un véritable joyau. Je comprenais bien, pour ma part, pourquoi la communauté la préservait pour la prière et si j'ai eu la chance de la visiter quelquefois, à l'époque, c'est que je travaillais en pastorale et j'en garde un souvenir inoubliable et précieux. J'oserais dire que j'en retiens un gage spirituel.

Je sais bien que la chapelle a servi pour des concerts ou même des activités sociales. Rien de répréhensible là-dedans. Faut-il aller jusqu'au spectacle populaire et ne retenir plus rien de sacré? Je crois qu'on y perdrait beaucoup.

Pourquoi ne pas en faire un lieu de recueillement, de prières, de silence, ouvert à tous et à toutes. J'imagine bien des passants d'ici et d'ailleurs venir simplement y goûter un peu de calme. Je suis sans doute un peu trop rêveur et qui sait nostalgique? Je demande simplement aux gens du Festif d'y penser un peu : est-ce bien nécessaire d'investir aussi la chapelle des Franciscaines? Je leur fais confiance. Ces jeunes promoteurs pourront peut-être mieux reconnaître la nécessité de respecter certaines valeurs que d'autres administrateurs municipaux les ayant malheureusement perdues de vue? Ou alors je resterai avec mes souvenirs d'hier... Ou alors la paix et le silence n'ont plus de sens précis de nos jours? Je ne sais pas, mais j'espère quand même.

BULLETIN LE MENAUD

Société d'histoire de Charlevoix

218, rue Saint-Étienne La Malbaie (Québec) G5A 1T2

Téléphone : 418-665-8159

Courriel : shdc@sympatico.ca

Web : www.shistoirecharlevoix.com

Vous pouvez commander toutes nos publications
et revues sur notre site web

Nous sommes sur FACEBOOK et sur TWITTER.

Rédaction: Serge Gauthier

Montage : Christian Harvey